

“ tation annuelle ordinaire de la fabrication. En vérité, ce changement se ferait à peine sentir et, dans mon opinion, le plus tôt il arrivera, le mieux ce sera pour nos producteurs de lait.”

Comme Canadien je ne vous cache pas que je suis bien disposé à accepter sans honte tout ce que les Américains voudront nous laisser de leur commerce étranger de fromage.

Jusqu'à présent, je n'ai parlé que du commerce du fromage; parlons maintenant de celui du beurre.

Ici la perspective n'est pas aussi encourageante. Certains pays occupent dans les progrès de ce commerce une position correspondant à celle du Canada et des Etats-Unis dans l'exportation du fromage. L'Europe semble avoir monopolisé jusqu'à présent ce commerce. C'est la Hollande qui paraît être d'une manière bien établie, le pays de production par excellence. La France vient ensuite; l'Allemagne suit d'assez près; le Danemark accuse un progrès solide et ininterrompu. La Belgique occupe une place assez respectable, mais sans progrès sensible; l'Italie la devance sous ce rapport; les Etats-Unis semblent être assez indifférents dans la lutte, et ce n'est pas sans raison puisque leur exportation ne représente qu'un et demi par cent de leur production totale. Qui sait si volontiers ils ne nous céderaient pas le commerce d'exportation du beurre de même que pour le fromage? Douze ou quinze millions de livres à écouler de plus ferait bien notre affaire. Mais avant d'accepter cet honneur il convient de se demander si nous sommes bien prêts à en porter le poids. Malheureusement, le dossier du passé est contre nous. En 1872, nous avions un joli commerce d'exportation de 19,000,000 de livres par année. Mais il faut croire que ce n'était là que l'effort d'un moment, nous retombâmes en 1875 à 9,000,000. En 1880 ce commerce remontait à 18,000,000 de livres. En 1882, nouvelle chute à 15,000,000 et en 1883 nous en étions rendus à la position occupée il y a 18 ans, en 1865. Avant donc d'accepter la succession de nos cousins américains il nous faut de toute évidence nous racheter et refaire notre réputation.

Puisque mal il y a, quelles sont donc les causes qui nous ont fait perdre notre commerce de beurre?

L'exportation a-t-elle cessé faute de demande? Non. Messieurs; j'ai trouvé, au contraire, que la demande a été toujours en augmentant. La concurrence a-t-elle été plus forte qu'autrefois? Non; puisque nous sommes toujours en présence des mêmes compétiteurs: la Hollande, la France et le Danemark qui ont eu tout le bénéfice de la demande des pays d'importation. Est-ce parce que les prix ont été trop bas pour permettre de réaliser des profits? Non; puisque, de 1881 à 1883, les prix étaient de 25 % plus élevés que les années précédentes pour nos produits; de plus des prix encore plus élevés étaient obtenus par les beurres européens. C'est mon opinion que les pays qui obtiennent les prix les plus élevés sont ceux qui exportent le plus, et je trouve dans ce fait une preuve abondante que c'est la qualité qui est encore le fond de toute la question. Si nous exportons des produits de qualité inférieure, il sera toujours très difficile si non impossible de leur trouver un marché; si au contraire nous fournissons aux consommateurs européens des produits de qualité supérieure, la demande augmentera à quelque prix que ce soit. La qualité est donc l'essentiel, et si nous n'avons pas mieux réussi, c'est que l'on a mis nos beurrés de côté et trouvé mieux dans les autres pays de production.

Je vois encore dans mes chiffres que l'importation et l'exportation du beurre et du fromage se balancent à peu près. C'est un fait naturel. Si l'exportation dépasse quelque peu l'importation c'est que quelques pays dont le commerce d'importation n'atteint pas le chiffre d'un million de livres n'entrent pas dans le cadre de mes tableaux. Un autre fait singulier que j'ai constaté, c'est que la France, l'Allemagne et l'Italie importent beaucoup de fromage bien qu'ils en expor-

tent aussi des quantités considérables. La France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark et la Suède, bien qu'ils soient les pays par excellence de la production du beurre sont aussi acheteurs ou importateurs de cet article pour un chiffre très respectable. J'explique ce phénomène par ce fait constaté que certains pays produisent par exemple un fromage spécial pour l'exportation et qui est remplacé pour la consommation locale par des fromages plus communs importés de l'étranger, et *vice versa*. Les pays d'Europe en général s'appliquent à ces productions spéciales qui comportent un caractère directement opposé à la fabrication américaine.

Il y aurait bien ici une étude assez importante à faire, mais les matériaux me manquent. Et cependant cette étude serait nécessaire à ce moment où nous avons à faire la lutte; par exemple il nous faudrait étudier ce qu'est en France et en Hollande le beurre de qualité inférieure et même l'oléomargarine pour savoir ce que nous avons à craindre de ces produits, et si nous sommes en état d'en dépasser facilement la qualité avec nos beurres. Ces études s'imposent pour ainsi dire dans le sujet qui nous occupe, et si je n'entrepris pas de les faire, c'est qu'elles demandent plus de renseignements que j'en ai et peut-être même l'observation et une connaissance personnelle de ces marchés européens.

L'exportation de certains pays revêt un caractère de stabilité de longue date qui forme un contraste singulier avec la création récente du commerce des produits laitiers des Etats-Unis et du Canada. La Suisse est un de ces pays. Elle fournit un exemple frappant de l'avantage qu'offre sinon la variété de la production, du moins la production des articles spéciaux. A ce sujet il est bon de se rappeler certaines conditions de production qu'il est impossible de ne pas faire entrer en ligne de compte, comme par exemple la situation, la distance du marché, les facilités du transport, le prix du travail, les goûts des consommateurs. Le marché de la G. B., à cause de son importance est le point de mire de nos ambitions, mais il faut savoir combien par exemple ce marché peut obtenir de beurre frais du continent à 24 hrs. d'avis. Il serait possible de fabriquer ici des fromages spéciaux, mais pourrions-nous dans notre pays où la main-d'œuvre est si dispendieuse et où tout ce qui se fait à bon marché est le produit d'une machine ou d'une industrie pratiquée sur une grande échelle, pourrions-nous, dis-je, tirer un profit des opérations multiples que requièrent ces fabrications spéciales?

Une autre leçon qui ressort de mes recherches, c'est le rapport apparent qu'il y a entre l'exportation des produits laitiers et la population. Les petits pays semblent exporter beaucoup. La Hollande, par exemple, avec une population moindre que la nôtre, exportait autant que nous en fromage en 1883, et dix fois plus que nous en beurre dans la même année. La population ne forme pas un terme infaillible de comparaison pour établir la place de chaque pays dans l'exportation, bien que à première vue il semble que l'exportation devra être d'autant moins considérable que la population est plus grande.

Des tableaux que j'ai dressés pour établir le rapport entre la superficie et la population d'un pays d'un côté, et le commerce des produits laitiers de l'autre, mènent à la conclusion que l'étendue d'un pays et sa population vont de pair avec l'importation et que dans le pays d'exportation le contraire a lieu. La Grande Bretagne, si peuplée, est par excellence le pays d'importation. La Hollande, au contraire, avec une population minime, est un pays exportateur.

Un fait que je ne puis passer sous silence, c'est que la Hollande, qui dépasse les autres pays sous tous les rapports comme pays exportateur, est battue sur un point par nous. Nous exportons par tête de population plus de fromage que tout autre pays.

Mais pour que nous ne devenions pas trop vains, je me